

Ce bulletin tient compte du BSV, consultable sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

Aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est indiquée lorsqu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente pour la situation d'écrite.

### VOS RÉDACTEURS

Alice  
DELATTRE  
06 07 31 12 88  
04 79 26 51 74

Nicolas  
DROUZY  
06 85 53 60 49  
04 57 08 70 24

## CALENDRIER DOSSIER

### Gel : demande d'exonération cotisations MSA :

Il s'agit d'une exonération (et non pas d'un report) des charges salariales et patronales. Les dossiers seront à renvoyer pour la fin du mois d'août.

Nous vous communiquerons les taux de pertes à renseigner très prochainement

## LE POINT PHYTO : EN BREF...

**Tavelure, maladies de conservation** : belle semaine, aucun risque de contamination

**Carpocapse** : renforcement larvicide en vergers confusés  
secteur précoce : renforcement larvicide dès ce début de semaine  
secteur tardif : renforcement larvicide en début de semaine prochaine

**Punaise** : protection urgente **sur les parcelles où des punaises sont observées**

## POMMIER ET POIRIER

### 📌 Carpocapse

En secteur précoce, des larves âgées ont été observées dans des fruits. Elles sont sûrement issues de la 1<sup>ère</sup> génération et terminent leur cycle dans le fruit.

#### Pièges et modèles

	Semaine 27 (du 3 au 8 juillet)	Semaine 28 (du 9 au 16 juillet)	Semaine 29 (du 17 au 23 juillet)	Semaine 30 (du 24 au 30 juillet)	Semaine 31 (du 31 juil au 6 Août)
<b>Le Tremblay</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Chateauneuf</b>	2	0	6	2	<b>1</b>
<b>Sainte Hélène</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Chevrier</b>	0	0	4	0	<b>0</b>
<b>Usinens</b>	2	0	1	0	<b>0</b>
<b>Usinens (Poirier non confusé)</b>	9	6	32	7	<b>6</b>
<b>Cercier</b>	0	0	0	0	<b>1</b>

**Le vol est relativement faible depuis 2 semaines mais va reprendre cette semaine avec les températures crépusculaires chaudes annoncées.**

	Situation au 9 août (modélisation INRA)		
	2 <sup>nd</sup> e Génération		
Secteurs	Adultes	Œufs	Larves
Secteur précoce (chateauneuf)	67%	55%	31%
Secteur tardif (Cercier)	24%	15%	5%

	Situation au 9 août (modélisation DGAL)		
	2 <sup>nd</sup> e Génération		
Secteurs	Adultes	Œufs	Larves
Secteur précoce (chateauneuf)	57%	51%	39%
Secteur tardif (Cercier)	22%	15%	2%

En secteur précoce, d'après les 2 modèles INRA et DGAL, le pic de vol et l'intensification des pontes sont en cours, l'intensification des éclosions débute.

En secteur tardif, le vol va s'intensifier cette semaine, ainsi que les pontes. Les éclosions devraient s'intensifier en début de semaine prochaine.

### Stratégie de protection

#### Stratégie Larvicide

##### GENERATION 2

		Période à haut risque d'éclosions				
	Au 9 août	2%	20%	50%	80%	98%
Avancement des éclosions						
Secteur précoce (Chateauneuf 73)	31%	20-juil	05-août	14-août	25-août	12-sept
Secteur tardif (Cercier 74)	5%	31-juil	18-août	30-août	12-sept	12-oct

#### En verger confusé – Renforcement larvicide :

En secteur précoce, le renforcement larvicide doit débiter.

En secteur tardif, l'intensification des éclosions ne devrait débiter qu'en début de semaine prochaine. Il est possible de repousser l'intervention.

#### Produit conseillé en G2 :

Alternative chimique biologique et/ou bio contrôle :

**Pour les vergers en agriculture biologique ou avec peu de piègeages**, nous vous conseillons d'intervenir avec une **CARPOVIRUSINE 2000** ou **MADEX TWIN**.

**1L/ha** de **CARPOVIRUSINE 2000** (virus de granulose) DRA : 3j ; nomb appli max : 10 ; ZNT : 5 m ; DRE : 6 h. Homologué uniquement sur Carpocapse. Ne pas mélanger avec du soufre ou du chlorure de calcium en paillette. Sensible aux UV. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique.

**0.1L/ha** de **MADEX TWIN** (virus de granulose) DRA : 1j ; nomb appli max : 10 ; ZNT : 5 m ; DRE : 6 h. Homologué unique ment sur Carpocapse. Ne pas mélanger avec du soufre ou du chlorure de calcium en paillette. Sensible aux UV. Produit bio-contrôle utilisable en agriculture biologique.



**AFFIRM ou PROCLAIM - produit larvicide** - dose homologuée : **2 kg/Ha** (Emamectine ; ZNT 50m ; distance riverain 10m, DRE 6h ; DAR 3j ; 3 applications maxi / an) résistance au lessivage : 35 mm.

Utiliser un Adjuvant pour renforcer son efficacité (HURRICANE 0.5 L/ha)

## Punaise diabolique

### Observations de la semaine

Le 06/08/2021	Chateauneuf	Sainte-Hélène	Le Tremblay	Villard-Marin	Le Bouchage	Vallières	Usinens	Chevrier	Reignier	Copponex	Cercier	Poisy
<b>Adultes</b>	3	6	6	0	0	13	0	1	0	0	0	0
<b>Jeunes larves (N2+N3)</b>	195	13	43	0	0	3	0	0	0	0	1	0
<b>Larves âgées (N4+N5)</b>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Les phéromones ne semblent pas attirer les larves âgées de première génération (comme en 2020) malgré leur présence observée dans les parcelles.

**La présence des jeunes larves est toujours en cours mais devrait rapidement se terminer. Si une lutte est envisagée, intervenir dès ce début de semaine sur les parcelles où la présence est observée**

**DECIS PROTECH-** dose homologuée **0.083 L/hL** (0.83L/ha) (Deltamethrine ; ZNT 50m ; Distance riverain : 10m ; DRE 6h ; DAR 7j ; 3 applications maxi par an) [Limité par le cahier des Charges IGP Fruits de Savoie à la lutte contre la punaise diabolique](#)

La Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. "Les informations présentes dans ce bulletin ont été vérifiées avec soin, cependant, les rédacteurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables d'une erreur ainsi que des conséquences qui pourraient en résulter. L'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations présentes sur l'étiquette, qui ont valeur légale."